



Union Nationale des Syndicats Autonomes

# GAMELLES ET BIDONS

Interrégion des Douanes  
Nouvelle-Aquitaine  
Charente Poitou Limousin  
Juillet 2016



## CARTON ROUGE A L'ARBITRE !



Non, vous ne lisez pas le journal sportif l'Équipe, mais bien le journal syndical de l'UNSA douanes de la nouvelle aquitaine et l'arbitre dont il est question est bien le président des CAPL.

A l'origine de notre "coup de grisou", les décisions prises par le Président des CAPL lors de la formation des listes d'aptitude au grade supérieur. En effet, confronté à une liste de promotion retraitée au grade d'inspecteur présentant de très bons agents, le Président a néanmoins modifié l'ordre établi d'ancienneté privant ainsi le premier de la liste SIGRID d'une promotion retraitée qui aurait été bien méritée si l'on en juge par les appréciations dithyrambiques portées sur la dernière évaluation de cet agent. Un dernier compte-rendu d'entretien au goût d'ailleurs sucré amer si on considère l'impressionnante suite d'appréciations flatteuses qui lui sont attribuées et le coup de pied au cul qu'il reçut lors de la CAPL !

L'UNSA qui ne siège pas dans cette CAPL n'en est pas moins informée !

Elle rappelle sa revendication concernant les promotions retraite : ***tout bon agent devrait avoir la reconnaissance de l'administration lors de son départ à la retraite par une promotion automatique au grade supérieur.***

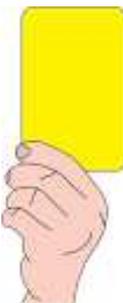
Il fut un temps où les départs en retraite des fonctionnaires étaient assortis d'une prime exceptionnelle, mais depuis, une promotion retraite a été instituée avec malheureusement au fil des années de moins en moins de postes ainsi offerts.

Certes, jouer à différencier les agents sur des éléments à la marge pouvait peut-être se comprendre lorsque le volume de promotions était important. Mais dans ce cas, cette attitude est complètement irréfléchie, elle blesse un agent dont son chef de service disait qu'il avait trouvé en lui un collaborateur extrêmement précieux et fiable et dont les résultats étaient jugés exceptionnels.

Lors de sa dernière expression écrite à son administration cet agent reprenait une citation de Jean Jaurès, que l'Unsa par compassion et conviction conjugue avec lui au pluriel :

Nous ne plierons pas.  
Nous ne nous en irons pas en silence.  
Nous ne nous soumettrons pas.  
Nous ne nous retournerons pas.  
Nous ne nous conformerons pas.  
Nous ne nous coucherons pas.  
Nous ne nous taïrons pas.

(Le courage c'est de chercher la vérité et de la dire. Jean Jaurès)



## CARTON JAUNE AU CSRH

Lors des départs du CSRH, suite à mutation, il semble que certains agents bénéficient des autorisations d'absence pour déménagement et d'autres se les voient refusées. Par principe, l'Unsa est contre le "deux poids, deux mesures". Heureusement les agents lésés au CSRH pourront obtenir ces autorisations d'absences au siège de leur nouvelle Direction.

# UN FEU DANS LE



# D'ARTIFICE C.I.E.L. ?

En ce qui concerne les évolutions de viticole, 2016 sera l'année de "CIEL". Le projet "CIEL" est un site Internet secteur des contributions indirectes boissons non alcooliques, tabacs, farines et céréales, etc) de saisir en ligne leurs déclarations et de régler par téléversement les droits et taxes éventuellement dus.

la fiscalité douanière en matière (contributions indirectes en ligne). devant permettre aux opérateurs du (alcools et boissons alcooliques,

Dans le détail, le portail Internet CIEL vise à dématérialiser les principales déclarations fiscales suivantes :

- la **déclaration récapitulative mensuelle** (DRM) transmise chaque mois par les opérateurs de l'alcool et de la filière vitivinicole ;
- la **déclaration relative au droit spécifique sur les eaux et boissons non alcooliques** (BNA) et aux contributions sur les boissons sucrées, édulcorées et énergisantes ;
- la **déclaration relative aux tabacs**.

La télédéclaration deviendra obligatoire à une date fixée par décret entre le 1er janvier 2018 et le 31 décembre 2019. Une exception est toutefois prévue pour les opérateurs qui ne disposent pas d'un accès à l'Internet en raison de leur localisation géographique. Ces opérateurs établiront leur déclaration sous format papier.

La finalité du projet est de réaliser des économies de papier, de passer à une technologie moderne, plus rapide, mieux adaptée aux jeunes générations d'opérateurs, mais les répercussions au niveau des centres viti douaniers ne seront peut-être pas anodines. Si l'administration souhaite utiliser le déploiement de CIEL comme un artifice pour justifier la diminution des contrôles douaniers, elle trouvera l'Unsa sur sa route. L'alcool et la filière du vin forment une part prépondérante de l'économie de la Nouvelle Aquitaine. Sa régulation par la Douane reste un atout majeur pour l'interprofession et au final pour l'emploi de la région ; pensons-y !

## EXEMPLE D'UN SYNDICALISME UTILE

L'Unsa, jeune syndicat, a déjà obtenu bon nombre de résultats tangibles pour les fonctionnaires comme pour les salariés. Ces résultats, il le doit aux combats que mènent quotidiennement ses militants ainsi qu'à la difficile et éprouvante pratique de la négociation (ne parle-t-on pas de l'art de la négociation?).

Certes, l'espace de discussion permettant d'obtenir des acquis pour les agents est devenu aussi mince qu'un papier à cigarette, mais ce n'est pas une raison pour abandonner ce terrain !

Pour exemple, l'accord PPCR signé par l'Unsa revêtira prochainement quelques contours concrets, ainsi sur la paye de juin 2016 :

- la grille de rémunération des contrôleurs est revalorisée de 6 points d'indice majorés.
- 5 points correspondent à la transformation de primes en point d'indice (dit « transfert primes/points »), dans la limite d'un plafond forfaitaire annuel de 278 € pour la catégorie B.

L'opération de transfert « primes/points » va s'effectuer avec effet au 1er janvier 2016.

Une nouvelle ligne, correspondant à l'abattement primes-points apparaîtra sur le bulletin de paye dans la colonne à déduire, avec le code 604971.

- Revalorisation de la valeur du point d'indice pour l'ensemble des agents :

La valeur du point d'indice sera revalorisée de 0,6% le 1er juillet 2016.

(Pour mémoire, elle augmentera à nouveau de 0,6% le 1er février 2017).

Pour rappel : suite à un autre accord (signé par l'Unsa douanes) l'IMT augmente de 6,50 €/mois en mars 2016 et autant en janvier 2017 (au total 30 euros mensuel de plus pour l'IMT sur 3 ans).

# CTSD DU 10 JUIN

Toutes les OS étaient représentées sauf la CGT absente.

## 1- Fermeture RR Bayonne (fin 2017)

8 agents concernés + 1 Paris spécial

La Recette Interrégionale (RI) sera implantée dans les locaux de la RR de Bordeaux rue Lafaurie Monbadon. Locaux déjà visités par le CHS33 lors du projet d'implantation du CSRH.

Le Président prévoit un abondement de 4 agents sur ce site (à comparer aux 9 en poste à Bayonne). 2 Paris spé assureront la transition puis resteront sur place une fois Bayonne fermé afin de passer le relais aux agents réellement implantés et de terminer le suivi des dossiers déjà instruits.

Le Président mettra un agent en sureffectif dès le mois de juillet, puis 2 à partir de janvier 2017.

S'agissant du reclassement des agents en poste à la RR de Bayonne, ces derniers souhaitent tous rester physiquement sur Bayonne. Ce sera chose faite. Pour l'instant, rien n'est acté mais les postes vacants sont:

-1 poste au SG de Bayonne

-1 poste B au PAE

-1 poste B au bureau de Bayonne (dont nous avons insisté pour requalifier le poste de chef de service en IR1)

-1 poste C ou B à la Masse

-1 poste au SRE (poste à fort profil)

Le DI s'engage à ce que tous les agents restent à la résidence y compris en sureffectif.... Auront-ils ce qu'ils désirent? c'est autre chose ...

- Concernant les marchandises saisies: remise au POC

- Lors de la constatation d'un MOD (consignation des sommes): un projet de confier les fonds à un prestataire de service (Brink's) est à l'étude (voire fortement avancé) à la DG. Certaines RI (Lille) procèdent déjà ainsi.

Si la DG tardait à se prononcer, le DI prendrait sur lui la responsabilité de mettre en pratique ce modus operandi.

- Concernant la gestion des droits de port qui se font manuellement, le DI sollicite la haute technicité des TSI de l'Interrégion pour élaborer une méthode informatisée.

A l'échelle nationale, les réorganisations de RR des DI de Lille et Rouen sont déjà en cours.

S'agissant du prochain rapprochement avec Poitiers, ce dernier est prévu pour février/mars 2019.

S'agissant des 2 IR1 de la RR de Bayonne, le premier souhaite venir à Bordeaux quand au second, il est retraitable.

**Votes: 5 contre** (1UNSA, 2USDFO, 1SOLIDAIRES, 1CFDT)

## 2- Changement du régime horaire de la BSI de Bayonne

Choix porté sur 36h30 hebdomadaire au lieu de 35h dès le 1er janvier 2017

**Votes: 4 pour** (1UNSA, 2USDFO, 1SOLIDAIRES)

**1 abstention** (CFDT qui considère qu'à partir du moment où le choix n'est pas unanime, elle ne peut que s'abstenir)

## 3- Cellule régionale de contrôle interne (comptable)

Expérimentée depuis septembre 2015 sous la responsabilité de M. Morisco, il s'agissait là d'un simple point d'information avant une validation prévue entre septembre 2016 et février 2017.

Cette cellule implantée au 3ème étage des locaux de Lafaurie Monbadon, est constituée d'un DSD, d'un IR3 et d'un inspecteur. Un déménagement est prévu le 23 juin 2016 cours Tournon (SRE/C.sociale/CRT)

## 4- Examen du bilan interrégional pour 2015

Principalement du blabla sur les chiffres (effectifs, nb d'heures de formation/agent, tpci, tir...)

UNSA a demandé si le renfort "anecdotique" de deux agents au PPF de Bergerac le serait vraiment (anecdotique)

Réponse : oui

Ils ont été pris de court concernant l'arrivée de Paris spé sur Périgueux et les 3 agents prévus au mouvement de juillet ne seront pas à 100% opérationnel.(1 retour de blessure, 1 admissible contrôleur...).

Concernant le projet TCSO du Verdon, le DI nous fait état d'un projet "bancal" qui s'il devait sortir de terre, ne le serait qu'à partir de 2025.....

L'UNSA constate la pénurie de formateurs en TPCI sur la DR de Bordeaux contrairement aux 2 autres DR, ce qui explique le faible nombre d'heures/agent en TPCI.

Problème également rencontré par les moniteurs de tir de la DR de Bordeaux.

# ÉLECTION DU CTSD DÉBUT 2017



**METTEZ À L'INDEX LES SUPPRESSIONS D'EMPLOI DOUANIER**



## LA DOUANE AU DÉFILÉ DU 14 JUILLET

Ce 14 juillet 2016, près d'une centaine de Rochelle, défilent sur les champs Élysées majeur puisque notre administration n'avait patriotique, descendu la célèbre artère reconnaissance professionnelle que marquera une étape importante pour notre d'administration prioritaire. L'Unsa collègues !



douaniers, la plupart en fin de stage à La à Paris ce qui constituera un événement plus, à l'occasion de cette célébration parisienne depuis 1919 ! Au-delà de la constitue cette présence, ce 14 juillet revendication de qualifier la douane souhaite donc bon succès à tous nos jeunes

## BONNES VACANCES .. À LA RENTRÉE

**Communiqué Unsa Bagnolet.** L'Europe malgré le Brexit

Par 51,9 % des suffrages exprimés au référendum du 23 juin, le Royaume-Uni a mis fin à 43 ans d'appartenance à l'Union Européenne.

Pour l'UNSA, cette décision démocratiquement établie s'impose. Elle est d'abord une mauvaise nouvelle pour l'Europe. Car c'est l'idée même de la construction européenne qui est ici atteinte, alors que sa pertinence, plus encore qu'à l'époque de ses fondateurs, est aujourd'hui renforcée par la mondialisation.

Mais cette décision est aussi une mauvaise nouvelle pour les citoyens et travailleurs britanniques. Et l'UNSA se sent tout particulièrement solidaire des Trades Union Congress (TUC), le syndicat britannique que nous côtoyons au sein de la Confédération Européenne des Syndicats. Confronté à un climat de dérégulation ultralibéral ravageur contre lequel la législation européenne constituait un précieux rempart, il lance aujourd'hui un appel inquiet pour que les salariés du Royaume-Uni ne soient pas les premières victimes désignées du Brexit.

Le Brexit vient d'ouvrir une phase d'incertitudes considérables. Personne n'est véritablement en état d'en cerner les répercussions politiques, économiques et sociales. D'autant que cette onde de choc se propage à de multiples niveaux. Celui du Royaume-Uni qui en sort plus désuni que jamais. Celui des autres pays d'Europe où les forces nationalistes et souverainistes se sentent pousser des ailes pour tenter de déstabiliser leurs gouvernements nationaux. Celui de l'Union Européenne enfin, qui, sous cette poussée centrifuge, va être confrontée à des choix décisifs. Dans cet épisode difficile, l'UNSA garde intact son engagement européen. Deux priorités s'imposent:

- l'Union Européenne, désormais des 27, doit cesser d'être ce repoussoir des peuples. Pour se rapprocher des citoyens, elle doit impérativement changer en portant un vrai projet démocratique, social, économique, environnemental et politique pour faire face aux défis du XXIème siècle;

- la lutte contre les populismes nationalistes doit être renforcée. Car s'il ne saurait être réduit à cet aspect, l'un des moteurs du Brexit aura bien été le rejet des étrangers. "Cette plaie des plaies, le nationalisme, qui a empoisonné la fleur de notre culture européenne" écrivait Stefan Zweig dans ses Souvenirs d'un Européen: le nationalisme, voilà l'ennemi.